

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 62 (1967)
Heft: 3-fr

Artikel: La Ligue du patrimoine dans le Jura
Autor: Schwabe, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Ligue du patrimoine national dans le Jura

Le nombre de participants à une assemblée générale de la Ligue du patrimoine national n'a jamais été aussi élevé qu'en 1967. La présence d'environ 350 membres, en comparaison des quelque 200 personnes des réunions précédentes, dépassait les prévisions les plus optimistes – et posa une foule de problèmes pratiques aux organisateurs, c'est-à-dire notre secrétaire général Albert Wettstein et ses collaborateurs, et d'autre part M. Jean Christe, président de la commission d'urbanisme et de protection des sites de l'A.D.I.J. (Association pour la défense des intérêts du Jura); ces problèmes furent d'ailleurs résolus avec élégance. Cette participation record est-elle due au fait que la Ligue n'avait jamais encore siégé dans le Jura? Peut-être! Nous croyons plutôt que, l'ancien domaine des princes-évêques de Bâle étant assez à l'écart du reste de la Suisse, plus d'un membre à qui la terre jurassienne était peu connue, ou même inconnue, aura voulu profiter de cette excellente occasion de visiter ses sites et ses monuments d'art.

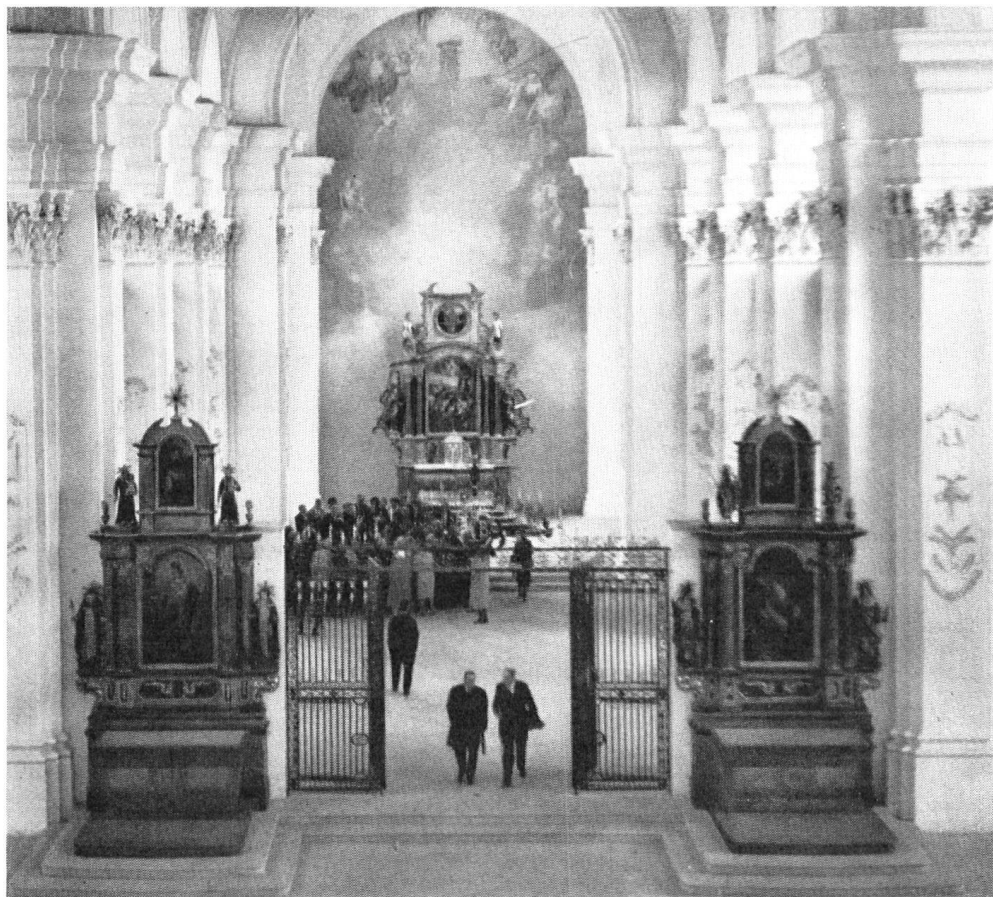
Après une première prise de contact à l'hôtel du Cheval Blanc, à Porrentruy, où déjeunèrent la plupart des participants, l'assemblée administrative formait le début du programme. Elle eut lieu dans l'ancienne église des Jésuites, superbe édifice baroque restauré depuis peu. Elle était importante, puisqu'il s'agissait de remplacer l'assemblée générale d'ancienne observance – dans la mesure où elle a constitué jusqu'ici l'organe souverain de la Ligue – par une assemblée de délégués, à laquelle les autres membres pourront d'ailleurs assister avec voix consultative. L'approbation de nouveaux statuts constituait donc le morceau de résistance.

Le président central Ariste Rollier, qui allait diriger les débats en deux langues, commença par souhaiter (et d'abord en français) la bienvenue aux participants, et plus particulièrement aux représentants des autorités et aux membres d'honneur, M. Ernest Laur et le professeur Leisi, de Frauenfeld, qui depuis 1905 n'a jamais manqué une assemblée générale. Il rappela que le grand événement de l'année était l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine. Nous ne devons pas permettre, dit-il dans son exhortation finale, que notre patrie, avec ses beautés naturelles et ses monuments, devienne jamais un simple objet d'exploitation économique; c'est un héritage qui nous a été confié et dont nous devons prendre soin. – M. Jean Christe, qui allait être nommé peu après membre du comité central, apporta le salut du Jura et de ses habitants: j'espère, dit-il, que cette assemblée permettra à chacun de prendre pleinement conscience de leurs véritables conceptions et de leur attachement à leur terroir et à leur histoire.

L'ordre du jour fut assez rapidement expédié; le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes 1966 furent approuvés; la révision des statuts, préparée de façon approfondie par le juge cantonal J. Scherer, de Lucerne, et mise en délibération à plusieurs reprises par le comité central, fut également ratifiée. Sur le sens et la portée de cette révision, le lecteur trouvera l'essentiel dans le fascicule No 2/1967 de la présente revue; les membres recevront gratuitement du secrétariat général, sur demande, un exemplaire des nouveaux statuts.

Le conseiller d'Etat Simon Kohler, et l'ancien conseiller d'Etat soleurois Urs Dietschi, président de la commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine, prirent ensuite la parole. Le premier résuma les tâches du Heimatschutz, en relevant qu'elles posent à la fois un problème

L'église conventuelle de Bellelay restaurée avec beaucoup de goût et de sens artistique a intéressé tout particulièrement les participants à l'assemblée.



C'est en groupes que l'on traversa la ville de St-Ursanne, avant de vouer toute son attention à son monument principal, l'admirable collégiale romane.



d'Etat et d'initiative privée, appelés à collaborer étroitement; le second insista sur quelques objectifs primordiaux, comme la protection de nos localités historiques et la lutte contre la construction dispersée, effet anarchique de l'expansion d'aujourd'hui.

Le reste de l'après-midi fut consacré à la visite de Porrentruy, introduite par un exposé, à la fin de la séance, de l'architecte Albain Gerster, restaurateur avisé de tant de précieux monuments du Jura. Sous la conduite de plusieurs cicérones, on fit le tour de toutes les richesses de la capitale de l'Ajoie et l'on aboutit au château, qui domine admirablement la vieille ville, et où les autorités municipales nous attendaient avec un délicieux vin d'honneur. Peu après, on se retrouva pour dîner dans une salle de spectacle au charme désuet, celle du «restaurant Inter». Pendant la soirée, deux groupements, celui des «Vieilles Chansons» et celui des «Petits Chanteurs», donnèrent de savoureux échantillons de leur talent et de leur répertoire, en particulier des productions du folklore ajoulot.

Pour l'excursion dominicale, l'énorme effectif des participants obligea les organisateurs à faire deux groupes, qui parcoururent l'itinéraire en sens inverses mais se retrouvèrent pour midi. Le temps étant trop frais, ce ne fut pas le pique-nique prévu, mais un repas non moins joyeux dans la grande halle du marché-concours de Saignelégier. Sous un ciel de plus en plus ensoleillé, on visita Saint-Ursanne et sa magnifique Collégiale; Soubey, au bord du Doubs, avec son étonnante église à toit de pierres, récemment restaurée; l'église baroque de Sornetan, rénovée avec goût et sobriété; et l'Abbatiale de Bellelay, à laquelle de longs travaux de restauration ont rendu tout son prestige. Mais cette promenade permit aussi d'admirer de merveilleux paysages, comme le Clos-du-Doubs, ou les vastes pâturages des Franches-Montagnes, véritables parcs naturels où gambadent les chevaux en liberté, et l'extraordinaire Etang de la Gruère, qui semble rêver à la Finlande.

E. Schwabe (Adaptation française de C.-P. B.)